



RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ALIMENTÉE AU GAZ NATUREL DANS LE CADRE DE L'OUVERTURE D'UN COMPTEUR

Nom installateur :
Adresse :

Organisme de contrôle : **Inspecteur :**
Référence : **Tel :**

Installation contrôlée : Adresse :

Date du contrôle: L'habitant est : propriétaire locataire
 L' « Attestation à délivrer au Gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel (GRD) avant l'ouverture du compteur en application de l'Arrêté Royal du 28 juin 1971 » : est présente n'est pas présente

Caractéristiques de l'installation :

Compteur : Classe Q_{max} : m³/h Fabricant: N° : Index :

Pression de service de l'installation intérieure: mbar

Appareils d'utilisation	Type	Marque	Puissance nominale
Nombre : 1
..... 2
..... 3
.....

Conclusion :

L'installation neuve:
 est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ actuellement en vigueur et **est techniquement sûre.**
 l'essai d'étanchéité donne satisfaction.

La nouvelle partie de l'installation:
 est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ actuellement en vigueur et **est techniquement sûre.**
 l'essai d'étanchéité donne satisfaction.

L'installation existante:
 est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ qui étaient d'application lors de la mise en service de l'installation et **est techniquement sûre.**
 l'essai d'étanchéité donne satisfaction.

(1) Les prescriptions correspondantes sont notamment les normes NBN D51-003, NBN D51-004, NBN B61-001 et NBN B61-002. Ces normes portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion.

Date

Signature de l'inspecteur de l'organisme de contrôle

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



ATTESTATION À DELIVRER AU GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL (GRD) AVANT L'OUVERTURE DU COMPTEUR EN APPLICATION DE L'ARRETÉ ROYAL DU 28 JUN 1971.

Je soussigné : Nom : [redacted] Prénom : [redacted]
Représentant de l'entreprise... N° de T.V.A. : [redacted]
Rue : [redacted] N° : [redacted] Boîte : [redacted]
N° Postal : [redacted] Localité : [redacted] Tel : [redacted] Fax : [redacted]
(en cas de sous-traitance pour le compte de l'entreprise : [redacted]
Adresse : [redacted] Tel : [redacted])

Atteste formellement et garantis par la présente avoir réalisé l'installation gaz
installation neuve / partie neuve d'installation (barrer la mention inutile) suivant le plan ci-après
dans l'immeuble situé à : Rue [redacted] N° [redacted] Boîte : [redacted] Etage : [redacted]
N° postal : [redacted] Commune : [redacted]
marque compteur : [redacted] N° du compteur : [25627959]
pour le compte de : Nom : [redacted] Prénom : [redacted]
Rue : [redacted] N° : [redacted] Boîte : [redacted]
N° Postal : [redacted] Commune : [redacted]

conformément aux prescriptions correspondantes actuellement en vigueur, notamment les normes NBN D51-003 ,
NBN D51-004 , NBN B61-001 et NBN B61-002. Ces normes portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences
liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion.
Seuls les appareils à gaz conformes aux normes spécifiques aux appareils au gaz naturel sont connectés à l'installation
intérieure.

La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de Réseau de Distribution avant l'ouverture du compteur par celui-ci .

Table with 2 columns: 'Réservé à l'installateur' and 'Réservé au GRD'. Includes checkboxes for 'oui' and 'non' regarding the professional gas installer declaration.

Date : 25.01.2013
Signature:

Modèle 710628/12

Annexe(s) : ...

SCHEMA ISOMETRIQUE DE L'INSTALLATION

Indiquer les éléments suivants sur le schéma isométrique: le compteur de gaz, la tuyauterie avec la nature du matériau (Cuivre-Acier-PE), sa section et sa longueur (m), les noeuds indiqués au moyen de majuscules A, B,..., sorte d'appareils avec la marque, le type et la puissance (kW).
Ce schéma peut être remplacé par un schéma/plan qui contient au moins les mêmes données.



